



AVIS PUBLIC

REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Piopolis, que :

La séance ordinaire du conseil municipal, initialement prévue le mardi 1^{er} septembre 2026, est reportée.

Ladite séance se tiendra plutôt :

- **Date :** Mardi 8 septembre 2026
- **Heure :** 19 h
- **Lieu :** Salle du conseil, 403, rue Principale, Piopolis

Toute personne intéressée est invitée à y assister. Les sujets à l'ordre du jour suivront le déroulement habituel des séances ordinaires.

GÉRÉ ET DONNÉ à Piopolis, ce 31 août 2026.

Maryse Morin

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe